

Accrochage scolaire: Appel à candidatures

La COCOF recrute plusieurs collaborateurs chargés de renforcer l'accrochage scolaire au sein des établissements d'enseignement obligatoire qu'elle organise.

Ces établissements sont :

L'Institut Emile Gryzon, enseignement secondaire ordinaire, technique et professionnel L'Institut Redouté-Peiffer, enseignement secondaire ordinaire, technique et professionnel L'Institut Charles Gheude, enseignement secondaire spécialisé, types 1 et 4 L'Institut Alexandre Herlin, enseignement secondaire spécialisé, types 2, 6 et 7 L'Institut Alexandre Herlin, enseignement fondamental spécialisé, types 2, 6, 7 et 8

Brève description du projet :

Le collaborateur s'intégrera aux dispositifs d'accrochage scolaire existants au sein des établissements et viendra renforcer ceux-ci. La crise liée au COVID et l'absence de cours donnés au sein des écoles ont rendu plus criante encore la situation de certains élèves qui rencontrent des difficultés à s'intégrer dans le système scolaire. Le confinement et la fermeture des écoles ont également laissé dans l'ombre un certain nombre d'élèves qui se sont sentis dépassés par la situation.

Le dispositif mis en place vise à identifier tous les élèves en situation compliquée et à agir rapidement avant qu'un décrochage scolaire ne s'installe chez ces élèves. Ce travail, véritable alliance éducative, nécessite une parfaite collaboration avec la direction, le corps professoral et l'équipe des éducateurs. Le PO souhaite que l'approche orientante soit un outil prioritaire dans le cadre de l'accrochage scolaire au sein de ses établissements. Il sera également visé que les élèves puissent être en capacité de suivre les évolutions numériques de l'enseignement.

Profil recherché

- Enseignant ou personnel éducatif ou toute personne présentant une expérience dans le monde de l'enseignement ou en lien avec des projets relatifs à la problématique de l'accrochage scolaire
- Capacité de travailler en équipe et en coopération avec des partenaires extérieurs
- Capacité de traduire des objectifs en actions

- Disponibilité et flexibilité horaire
- Souci de se former sur les problématiques concernées
- Capacité rédactionnelle

Conditions d'exercice de la fonction

- Prestations de 36 heures/semaine
- Lieu de travail à convenir avec les Directions des établissements partenaires
- Participation à certaines activités scolaires
- Réunions mensuelles avec la Cellule pédagogique de la COCOF
- Matériel informatique mis à disposition

L'engagement prendra effet au 1^{er} septembre 2020 pour la durée de l'année scolaire et pourra être renouvelé.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à envoyer pour <u>le 5 juillet 2020</u> au plus tard par courriel à Monsieur Marc Golbert, Inspecteur pédagogique :

mgolbert@spfb.brussels